



## **Lettre d'information du 26 avril 2021 – Quelques nouvelles bagnolaises...**

### **Consultation - Aménagement du carrefour du Plan**

La mairie est en discussion avec le Département pour l'aménagement du carrefour du Plan afin de sécuriser cette intersection et de faciliter la circulation à la fois des voitures, des piétons et des cyclistes.

Cet aménagement est demandé depuis de nombreuses années et va devenir essentiel avec le développement futur du Plan (projet d'extension du lotissement) et donc une augmentation de la circulation entre le Plan et le centre du village.

Afin de proposer au Département un dossier le plus complet possible, nous en appelons à tous les habitants de la commune. Pour nous faire part des problèmes éventuellement rencontrés et de vos idées d'aménagement pour ce carrefour, nous vous invitons à compléter [le formulaire en ligne](#).

Vos contributions viendront apporter des arguments supplémentaires et appuieront les discussions en vue d'une décision favorable pour la réalisation d'un aménagement. Nous vous remercions de votre participation.

### **Prochaine séance du conseil municipal**

Le conseil municipal se réunira le jeudi 29 avril 2021 à la salle des Marronniers à 20h.

Ordre du jour :

1. Délibération pour transfert de compétence « Mobilité » à la communauté de communes
2. Délibération pour transfert PLUI
3. Point sur les décisions prises par délégation et sur les arrêtés du maire
4. Informations des commissions
5. Informations diverses

### **Annulation de la permanence des élus - samedi 1er mai**

Le 1er samedi du mois tombant un jour férié en ce mois de mai, la permanence des élus du samedi 1er mai est annulée. Pour toute question ou demande de rendez-vous avec les élus, nous vous invitons à contacter le secrétariat de mairie qui transmettra : [secretariat@bagnols.net](mailto:secretariat@bagnols.net)

### **Tirage au sort des jurés d'assises**

Le 19 avril, Jean-François FADY a procédé au tirage des jurés d'assises pour la commune de Bagnols. Chaque citoyen est en effet susceptible d'être appelé à siéger à la cour d'assises, aux côtés de juges professionnels. Le nombre de personnes tirées au sort est réparti proportionnellement au tableau officiel de la population, soit 3 personnes pour la commune de Bagnols.

La composition finale du jury d'assises se déroule en 3 étapes : premier tirage au sort par le maire ; second tirage au sort par la Commission spéciale placée auprès de chaque cour d'assises ; désignation des jurés de la liste des sessions et des jurés suppléants de la liste spéciale.

Pour plus d'informations sur les conditions d'éligibilité, les droits et les devoirs des jurés, [consultez le site du Ministère de la Justice et des Libertés](#).

### **« Prête-moi ta plume »**

Dans le cadre des actions sociales menées par le centre social et culturel CAP Générations, une nouvelle action a vu le jour en avril 2021. Il s'agit de « Prête-moi ta plume ». Cette action, sur le principe de l'écrivain public, est un service proposé aux habitants, elle est gratuite.

L'objectif est d'aider les habitants lors de démarches administratives, par exemple la rédaction d'un courrier administratif ou privé, manuscrit ou dactylographié. Les bénévoles de Prête-moi ta plume peuvent aider à réaliser des démarches en ligne, rechercher des informations sur internet, faire une inscription et/ou suivi de dossier personnel (CAF, Pôle emploi, Ameli). Également, les bénévoles peuvent apporter leur soutien dans la correction d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae, d'un rapport de stage.

Accueil sur rdv par les bénévoles de « Prête-moi ta plume » à Châtillon à Cap Générations ou au Bois d'Oingt au Secours catholique. Renseignement auprès d'Isabelle LECLERCQ, Cap Générations, Tél : 04 72 54 48 76, [i.leclercq@capgenerations.fr](mailto:i.leclercq@capgenerations.fr)